

## Cinquième dimanche du Temps ordinaire

*Lectures : Jb 7, 1-4. 6-7 ; 1 Co 9, 16-19. 22-23 ; Mc 1, 29-39*

Les quelques versets du livre de Job retenus pour la liturgie de ce dimanche ne doivent pas nous tromper sur son attitude profonde. Cet homme qui, selon l'expression populaire « avait tout pour être heureux », et n'avait d'autre ambition que de plaire à Dieu en toutes choses, se voit en quelques heures dépouillé de tout ce qui faisait de lui un homme comblé et unanimement respecté. Sa confiance en Dieu n'en demeure pas moins inébranlable : « Le Seigneur a donné ; le Seigneur a repris : béni soit le Nom du Seigneur ! » C'est alors un mal pernicieux qui le ronge et en fait un objet d'horreur et de dégoût pour son entourage.

Trois de ses amis décident de venir le soutenir ; leur intention est bonne, mais leur obstination à le convaincre que ce qui lui arrive ne peut être que la conséquence de ses péchés ne fait qu'empirer la détresse de Job, qui se sait innocent et ne comprend pas ce qui lui apparaît – selon la même logique de justice immanente et de rétribution immédiate – comme incompréhensible et injuste. Contre ses amis, qui lui tiennent les discours convenus et prétendent s'ériger en défenseurs de Dieu et de sa justice, Job hurle sa détresse et persiste à proclamer son innocence. Mais à aucun moment il ne met en doute la sainteté de Dieu. Au terme de longs débats, c'est finalement Dieu lui-même qui tranchera : « Seul Job a bien parlé de moi ». Ainsi justifié et apaisé, celui-ci pourra reconnaître : « Eh oui ! j'ai abordé, sans le savoir, des mystères qui me dépassent. » (Job 42, 3)

Première conclusion : n'attendons pas du livre de Job une justification rationnelle de la souffrance ; le mal est un problème philosophique, la souffrance – la nôtre comme celle des autres – est d'abord un mystère devant lequel nous serons toujours totalement démunis ; en revanche, Job nous enseigne l'attitude juste dans l'épreuve : il est parfaitement légitime d'exprimer sa souffrance, même en des termes qui lui soient proportionnés ; il est également légitime de crier vers Dieu mais sans jamais oublier qu'il est Dieu et que je suis homme. Je peux interroger Dieu ; je n'ai pas à lui demander des comptes, encore moins à exiger de lui qu'il vienne se justifier à la barre de mon tribunal. Ne pas comprendre n'empêche pas de faire confiance, bien au contraire.

Deuxième conclusion, très pratique, celle-là : lorsque nous sommes en présence de quelqu'un qui est dans la détresse, ne disons pas n'importe quoi : il y a des expressions toutes faites, des banalités qui peuvent causer de terribles dégâts ; des exhortations qui se veulent « pieuses » peuvent même devenir de véritables incitations au blasphème. Quelques heures avant sa mort, le cardinal Veillot disait aux prêtres rassemblés autour de lui : « Ne parlez pas de la souffrance : vous ne savez pas ce que c'est. » Le conseil de Job à ses consolateurs est avisé : « Qui vous

apprendra le silence, la seule sagesse qui vous convienne ? » (Job 13, 5)

Jésus, dans l'évangile, ne prononce pas de discours sur la souffrance : il guérit les malades ; il libère ceux qui sont tourmentés par des esprits mauvais ; il rend leur dignité aux humiliés et pardonne les pécheurs. Il manifeste ainsi que toute souffrance, quelle qu'en soit l'origine, est un mal ; s'il est sorti du sein du Père, c'est pour vaincre le péché et ses conséquences, sans pour autant établir un lien de cause à effet entre tel péché et tel mal qui en serait le châtement : « Je vous le dis : ni lui, ni ses parents n'ont péché », affirme-t-il solennellement de l'aveugle-né (cf. Jean 9, 3). Que, pour nous sauver, il ait choisi la souffrance et la mort sur la Croix, ne peut être invoqué comme justification, encore moins comme canonisation de la souffrance en soi. Il est néanmoins vrai qu'il a ainsi donné un sens à la souffrance offerte. Telle est la grâce du sacrement des malades qui permet à celui qui le reçoit, en unissant ses souffrances à celles de Jésus, de leur donner une valeur rédemptrice dans un authentique acte de charité théologique.

Mais la souffrance reste la souffrance, d'autant plus insupportable qu'elle atteint un innocent, comme l'atteste le chant du Serviteur souffrant : « Objet de mépris, abandonné des hommes, homme de douleur, familier de la souffrance, comme quelqu'un devant qui on se voile la face, méprisé, nous n'en faisons aucun cas. Or ce sont nos souffrances qu'il portait et nos douleurs dont il était chargé. Nous, nous le considérons comme puni, frappé par Dieu et humilié. Mais lui, il a été transpercé à cause de nos crimes, écrasé à cause de nos fautes. Le châtement qui nous rend la paix est sur lui, et dans ses blessures nous trouvons la guérison. » (Quatrième chant : Isaïe [BJ] 53, 3-5)

Il fallait bien être Dieu pour imaginer un tel remède à un tel mal. Mais, comme le dit Paul Claudel, dans sa méditation de la quatorzième station du chemin de croix :  
« Maintenant que son cœur est ouvert et maintenant que ses mains sont percées,  
Il n'est plus de croix avec nous [...] où la plaie ne corresponde ! »<sup>1</sup>

Et encore :

« Jésus n'est pas venu expliquer la souffrance mais l'habiter par sa présence<sup>2</sup> ».

---

<sup>1</sup> Paul CLAUDEL, *le Chemin de Croix* (quatorzième station), extrait de : *Corona Benignitatis anni Dei*, Éditions Gallimard.

<sup>2</sup> Ibidem (cf. deuxième station).